

Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

DIEC/19-818-1848 du 10/06/2019

CANDIDATS EN SITUATION DE HANDICAP ENTRANT EN CLASSE DE PREMIERE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE AU 1ER SEPTEMBRE 2019

Destinataires : Mesdames et messieurs les proviseurs et chefs d'établissements des lycées généraux et technologiques

Dossier suivi par : Mme RIPERTO - Tel 04 42 91 71 83 - mail : catherine.riperto@ac-aix-marseille.fr

Dans le cadre de la réforme des baccalauréats général et technologiques, les modalités d'évaluation des épreuves subissent des modifications notables avec la mise en œuvre des épreuves de contrôle continu (E3C).

Les premières épreuves se tiendront au mois de février 2020 : histoire-géographie, langues vivantes.

L'ensemble des textes réglementaires n'étant pas paru à ce jour (dispenses d'épreuves ou parties d'épreuves, nouvelles dispositions pour les aménagements d'examens) et afin de d'anticiper le traitement des 1.400 dossiers attendus des candidats de première, **je vous invite à diffuser d'ores et déjà, avant la fin de l'année scolaire, une information auprès des familles** dont les enfants bénéficient d'aménagements pédagogiques. La liste des documents à préparer est jointe en annexe.

Nota bene : La liste des documents à fournir peut être utilisée pour l'ensemble des candidats faisant une demande d'aménagements y compris les candidats entrant en terminal.

La mise à jour réglementaire de l'application AMEX, et du dossier papier, sera faite début septembre. Vous serez informés dès que possible de la date de dépôt des demandes d'aménagements pour les candidats de première.

La mise à jour de l'application AMEX doit également intégrer la livraison du module « établissements » qui donnera une vision des demandes déposées par vos élèves et vous permettra de compléter les informations pédagogiques.

Afin d'obtenir des informations pédagogiques fiables, **je vous invite à faire compléter, d'ores et déjà, les fiches pédagogiques par les enseignants de la classe de seconde** (professeur principal et enseignants de langues vivantes si de grandes difficultés en langue vivante sont constatées). En effet, les enseignants de première n'auront pas la capacité d'évaluer les difficultés des candidats en quelques jours. A cet effet, vous pouvez utiliser la fiche prévue en annexe.

Pour votre information, nous ne sommes pas en mesure de traiter actuellement les demandes d'aménagements pour les candidats qui ont déposés une demande dans AMEX dans le courant de l'année 2018-2019 pour la session du baccalauréat 2021, en l'absence de réglementation sur certaines mesures (notamment les dispenses).

Je vous remercie par avance de votre collaboration dans la mise en œuvre de ces dispositions qui nous permettront de gérer les candidats en situation de handicap dans les délais nécessaires.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Blandine BRIOUDE, Secrétaire Générale Adjointe de l'Académie d'Aix-Marseille

LISTE DES JUSTIFICATIFS A JOINDRE A LA DEMANDE D'AMENAGEMENT DES EXAMENS

Vous allez constituer une demande d'aménagements à la rentrée prochaine en vue du passage du baccalauréat général ou technologique.

Afin de préparer le dossier pour un dépôt dans les délais prévus par la réglementation soit **la fin de clôture des inscriptions à l'examen**, je vous invite dès à présent à consulter la liste des pièces dont vous aurez besoin pour justifier votre demande.

Les certificats et bilans doivent permettre d'évaluer le degré de gravité et le retentissement des troubles au moment de la présentation de l'examen.

Toute attestation se limitant à préciser un diagnostic ne pourra être prise en compte favorablement pour l'évaluation du retentissement des troubles.

Liste des pièces qui seront demandées lors de la constitution du dossier :

1) Documents pédagogiques obligatoires

- Trois derniers bulletins scolaires
- Deux copies de devoirs rédigés et notés de matières littéraires français, histoire-géographie ou dans le cadre de troubles dyscalculiques une copie de mathématiques.

Et en fonction de vos possibilités :

- Si un PAP a été mis en place : copie du PAP validé par le médecin et les mesures mises en œuvre dans le cadre du PAP,
- Si un PPS a été mis en place : copie du PPS et du GEVASCO
- Si le candidat bénéficie d'un auxiliaire de vie scolaire : copie de la notification MDPH en cours de validité à la rentrée 2019.

2) Eléments médicaux

Certificat médical détaillé (*sous pli cacheté*) **précisant le diagnostic, la gêne fonctionnelle, la prise en charge en cours, le retentissement scolaire**, les aménagements à prévoir pour le déroulement des épreuves

Et selon les troubles :

- **En cas de handicap visuel** : Un certificat médical établi par un ophtalmologiste qualifié précisant l'acuité visuelle après correction, les troubles associés, le mode de lecture utilisé, les aides techniques nécessaires,
- **En cas de handicap auditif** : un certificat médical établi par un ORL précisant le mode de communication habituellement utilisé
- **En cas de handicap moteur** : un certificat médical établi par un spécialiste consultant précisant l'atteinte fonctionnelle détaillée touchant :
 - *les membres supérieurs*, ainsi que la nécessité d'une aide technique (matérielle ou humaine)
 - *les membres inférieurs* détaillant les modes de locomotion utilisés (fauteuil, canne, etc..)
- **En cas de troubles des apprentissages** : (*dyslexie, dyspraxie, dysphasie, trouble attentionnel...*). **Le certificat médical détaillé n'est pas obligatoire en situation de troubles dys.**
Bilan orthophonique chiffré et argumenté récent dans la mesure du possible de moins d'un an (antécédents de retard de langage, durée du suivi orthophonique, âge lexical ou vitesse de lecture, épreuve de lecture de mots, épreuves d'orthographe : **(résultats en déviations standards)**)
 - et/ou un bilan fait au centre de référence du langage,
 - et/ou bilan psychométrique chiffré (QI),
 - et/ou bilan neuropsychologique,

Et tout autre document de votre choix permettant d'évaluer le retentissement des troubles présentés en vue du passage de l'examen

INFORMATIONS PEDAGOGIQUES

A REMPLIR PAR LE PROFESSEUR PRINCIPAL OU LE FORMATEUR

et les enseignants de LV en cas de demande de dispense d'épreuves

Document à joindre **obligatoirement** au dossier d'aménagements des conditions de l'examen **pour les candidats scolaires**
A compléter avec soins pour permettre une évaluation précise du handicap

IDENTITE DU CANDIDAT

Nom : Prénom : Date de naissance :

Etablissement fréquenté Classe de :

Examen préparé : Série, spécialité :

DIFFICULTES RENCONTREES ou sans objet

Cocher les cases : 0 = pas de difficulté à 4 = difficultés majeures

		0	1	2	3	4
En expression orale						
En lecture de textes ou d'énoncés						
En lecture d'images, cartes, figures						
En compréhension du texte lu						
En logique, raisonnement						
En langue vivante 1 écrite	précisez la LV :					
En langue vivante 1 orale						
En langue vivante 2 - écrite	précisez la LV :					
En langue vivante 2 - orale						
En manipulation pour les sciences expérimentales (série S et STL)						
Lors des épreuves pratiques : (précisez).....						
Pour finir les contrôles dans les délais impartis						
Pour réaliser un travail écrit (fatigabilité, écriture peu ou pas lisible, difficultés en production ou en copie) précisez :						
Pour orthographier même les mots courants (erreurs, écriture phonétique)						
Autres						

MESURES MISES EN PLACE en cours d'année : PAI PPS PAP Autre cadre

Mesures	Oui	Non	Précisions
Aménagements du temps			
Sujets adaptés			Formats : A3 <input type="checkbox"/> A4 <input type="checkbox"/> Police :
Mode d'évaluation adaptée			
Dictée aménagée			
Aide à la prise de notes			
Secrétaire écrivant sous la dictée			
Secrétaire lisant les consignes			
Oralisation des consignes (*)			Avec reformulation <input type="checkbox"/> Sans reformulation <input type="checkbox"/>
Devoirs écrits transformés en interrogation orale			
Utilisation d'ordinateur <u>en classe</u>			Ordinateur personnel <input type="checkbox"/> ou mis à disposition <input type="checkbox"/>
Logiciels utilisés en classe			Précisez :
Photocopie des cours			

(*) Préciser dans le paragraphe : Observations sur les difficultés (p. 2/2)

